

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
12 avril 2013
Français
Original : arabe

Assemblée générale
Soixante-septième session
Point 105 de l'ordre du jour
Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Conseil de sécurité
Soixante-huitième année

**Lettres identiques datées du 11 avril 2013, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de la République arabe
syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les informations suivantes :

Le 7 avril 2013, des sites Web associés à Al-Qaida ont diffusé un enregistrement sonore dans lequel le chef de cette organisation, Aiman al-Zawahiri, a lancé un appel aux hommes armés en Syrie, disant « Que le fruit de votre jihad soit, par la volonté de Dieu, un État islamique jihadiste, sera la pierre angulaire du rétablissement du califat orthodoxe ». Il les a exhortés à se rallier autour de la parole de l'unicité divine et à lutter au nom d'Allah pour faire prévaloir la loi divine.

L'appel d'al-Zawahiri a provoqué une réaction immédiate de la part d'Abou Bakr el-Baghdadi, chef de la section iraquienne d'Al-Qaida appelée « État islamique d'Iraq », qui a déclaré le 9 avril 2013 que le Front el-Nosra se battait pour instaurer un État islamique en Syrie et révélé que le Front el-Nosra n'était pas seulement un prolongement de l'État islamique d'Iraq mais qu'il en faisait partie, indiquant qu'Abou Mohamed el-Jawlani, chef du Front el-Nosra, inféodé à Al-Qaida, avait été dépêché aux côtés de plusieurs combattants pour se battre en Syrie. Dans son message sonore, diffusé sur des sites Web d'organisations terroristes, Al-Baghdadi a annoncé que « l'État islamique d'Iraq » avait fusionné avec le Front el-Nosra pour constituer l'organisation « État islamique en Iraq et au Levant ».

Le 10 avril, des sites Web associés aux organisations terroristes ont diffusé un enregistrement sonore du chef du Front el-Nosra en Syrie, Abou Mohammed el-Jawlani, dans lequel il a annoncé que les fils du Front el-Nosra avaient juré allégeance au cheik jihadiste Aiman al-Zawahiri et étaient à ses ordres.

C'est à la suite de telles déclarations de la part des dirigeants de l'organisation Al-Qaida que le Gouvernement syrien a lancé des mises en garde dans de nombreuses lettres adressées au Secrétaire général de l'ONU et au Président du Conseil de sécurité, au sujet du lien existant entre les agissements des groupes



terroristes armés et l'organisation Al-Qaida; de la gravité des crimes qu'ils commettent en Syrie; du contrôle exercé sur ces agissements criminels par le Front el-Nosra pour le Peuple du Levant, affilié à Al-Qaida, entraînant une effusion de sang syrien, en recourant à une idéologie obscurantiste et à des fatwas takfiristes qui donnent un semblant de légitimité aux agissements de cette organisation terroriste et de ses alliés, des groupes extrémistes qui se font appeler les bataillons islamiques.

Bien que le Gouvernement syrien ait fourni des preuves abondantes au sujet des agissements des groupes terroristes dans les lettres qu'il a adressées à l'ONU, certains États ont empêché le Conseil de sécurité de condamner les nombreux crimes terroristes dont le Front el-Nosra avait revendiqué la responsabilité, encourageant ainsi les terroristes à continuer de viser des civils syriens, au moyen d'attentats-suicides et de pilonnages aveugles, n'épargnant aucunement les immeubles résidentiels, les services d'utilité publique, les établissements éducatifs, les hôpitaux ou encore les lieux de culte chrétiens et musulmans, en suivant les tactiques terroristes adoptées en tous lieux par l'organisation Al-Qaida.

La République arabe syrienne met une fois de plus en garde contre le danger que la communauté internationale ferme les yeux sur les crimes commis par des terroristes takfiristes inféodés à Al-Qaida, par le Front el-Nosra et ses alliés, par les bataillons islamiques et par la soi-disant Armée syrienne libre, dont plusieurs composantes viennent d'annoncer leur allégeance au Front el-Nosra, ou encore qu'elle tolère que de nombreux États de la région et au premier chef le Qatar, l'Arabie saoudite, la Libye et la Turquie, dérogent à leurs obligations juridiques en matière de lutte contre le terrorisme, énoncées notamment dans la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité, et continuent de fournir un soutien matériel, logistique et militaire ainsi que de former et d'héberger ces groupes terroristes, favorisant ainsi la progression du terrorisme au Moyen-Orient et au-delà de la région, ainsi qu'une escalade des activités des groupes terroristes alliés à Al-Qaida, pour laquelle aucune frontière ne constitue un obstacle aux crimes terroristes.

Après avoir pris les mesures qui s'imposent, la République arabe syrienne a demandé que le Front el-Nosra pour le peuple du Levant soit inscrit sur la Liste récapitulative établie et mise à jour par le Comité, conformément aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011), concernant les personnes, les groupes, les entreprises et les autres entités associés à Al-Qaida. Le Gouvernement syrien espère que des mesures seront prises rapidement à la suite de la requête qu'il a formulée et que le Conseil de sécurité jouera le rôle qui est le sien, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales, en faisant pression sur les États qui soutiennent le terrorisme sur son territoire, pour qu'ils mettent un terme à leurs agissements illégaux et à leurs tentatives, au sein des organisations régionales et internationales, d'imposer des décisions qui visent à occulter leur soutien au terrorisme. Le dernier rapport du Groupe d'experts créé par la résolution 1973 (2011) concernant la Libye (S/2013/99) comprend des informations sur le transfert de matériel militaire en République arabe syrienne en vue de soutenir les groupes terroristes armés qui s'y trouvent « par l'intermédiaire de réseaux et de routes traversant la Turquie ou le nord du Liban » et cite des incidents précis comme la saisie, dans le port de Tripoli (Liban) du navire *Letfallah 2*, ainsi que du navire *Entisar*, dans des circonstances qu'il décrit, ainsi que le rôle du Gouvernement turc qui a fourni une couverture juridique. Cela donne de nouvelles indications sur l'implication de pays comme le Qatar, la Libye et la Turquie dans le financement et la facilitation du passage de cargaisons d'armes destinées à des groupes terroristes en Syrie. Il y a eu également

beaucoup de reportages dans les médias sur des vols successifs visant à transférer par voie aérienne des armes de pointe aux terroristes, financées par l'Arabie saoudite et le Qatar et dont l'acheminement à des organisations terroristes a été effectivement constaté, notamment dans la province méridionale de Deraa.

Le Gouvernement syrien appelle l'attention du Conseil de sécurité sur ces informations et lui demande de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent, conformément aux résolutions adoptées en matière de lutte contre le terrorisme. Il demande également aux États qui soutiennent le terrorisme de mettre un terme à leurs violations qui menacent la sécurité et la paix en Syrie, dans la région toute entière et dans le monde.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 105 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) **Bashar Ja'afari**
